



N° 799-2016/ARR/DJA/SSACA

Date du : 19/04/2016

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : modifiant l'arrêté n° 356-2015/ARR/DJA du 18 février 2015 portant désignation d'une personne qualifiée au sein du Haut-conseil du sport calédonien

**PJ** : un projet d'arrêté

Par arrêté n° 356-2015/ARR/DJA du 18 février 2015 *portant désignation d'une personne qualifiée au sein du Haut-conseil du sport calédonien*, M. Philippe Hardouin, alors directeur des sports et loisirs (DSL) a été désigné par le président de l'assemblée de la province Sud pour siéger en qualité de personne qualifiée au sein du Haut-conseil du sport calédonien.

L'intéressé ayant quitté ses fonctions et la DSL ayant, depuis, été transformée en direction de la jeunesse et des sports (DJS), il convient en l'espèce de modifier l'arrêté du 18 février 2015 susvisé en remplaçant M. Philippe Hardouin par M. Philippe Le Poul.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

**Le directeur juridique et d'administration  
générale**

**Alexandre Brianchon**